Liberté · Égalité · Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'INTERIEUR,
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

EXAMEN PROFESSIONNEL BRIGADIER - CHEF DE POLICE UNITE DE VALEUR N° 1

ACTIVITES PHYSIQUES ET PROFESSIONNELLES

PARCOURS PROFESSIONNEL

TOME 2

EMPLOI DES ARMES

PROCEDURES D'EMPLOI DES ARMES

EDITION : 2007

DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE
DIRECTION DE LA FORMATION DE LA POLICE NATIONALE
SOUS-DIRECTION DES ENSEIGNEMENTS
BUREAU DES ACTIVITES PHYSIQUES ET PROFESSIONNELLES

AVERTISSEMENT

Ce fascicule a été conçu et réalisé par le bureau des activités physiques et professionnelles de la Direction de la Formation de la Police Nationale

Il est destiné à la préparation de l'examen professionnel pour l'accès au grade de brigadier chef de police

Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires sur le site intranet de la DFPN dans l'espace « forum », rubrique brigadier chef ou en vous adressant à la délégation régionale au recrutement et à la formation

DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE
DIRECTION DE LA FORMATION DE LA POLICE NATIONALE
SOUS-DIRECTION DES ENSEIGNEMENTS
BUREAU DES ACTIVITES PHYSIQUES ET PROFESSIONNELLES

A – Emploi des armes

Parcours de tir individuel

- Tir N°1
- Tir N°2

B – Procédures d'emploi des armes

1. Pistolet automatique SIG SAUER SP 2022
   1.1 Nomenclature
   1.2 Manipulations
   1.3 Perception
   1.4 Mise en service
   1.5 Mise en sécurité
   1.6 Réintégration
   1.7 Fonctionnement apparent

2. Revolver MANHURIN
   2.1 Nomenclature
   2.2 Manipulations
   2.3 Perception
   2.4 Mise en service
   2.5 Mise en sécurité
   2.6 Réintégration
   2.7 Fonctionnement apparent

3. Pistolet automatique Rr 51
   3.1 Nomenclature
   3.2 Manipulations
   3.3 Perception
   3.4 Mise en service
   3.5 Mise en sécurité
   3.6 Réintégration
   3.7 Fonctionnement apparent

4. Pistolet mitrailleur 12SD
   4.1 Nomenclature
   4.2 Manipulations
   4.3 Perception
   4.4 Mise en service
   4.5 Mise en sécurité
   4.6 Réintégration
   4.7 Port et transport
   4.8 Fonctionnement apparent

5. Fusil à pompe
   5.1 Nomenclature
   5.2 Manipulations
   5.3 Perception
   5.4 Mise en service
   5.5 Mise en sécurité
   5.6 Réintégration
   5.7 Port et transport
   5.8 Fonctionnement apparent

TOME 2

Emploi des armes

Procédures d'emploi des armes

Chapitre 1

Règlement et description de l'exercice de l'atelier 3 de l'unité de valeur 1

DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE
DIRECTION DE LA FORMATION DE LA POLICE NATIONALE
SOUS-DIRECTION DES ENSEIGNEMENTS
BUREAU DES ACTIVITES PHYSIQUES ET PROFESSIONNELLES

« EMPLOI DES ARMES »

- Pour l'épreuve de tir le jury est constitué d'un chef de tir animateur ou moniteur en activités physiques et professionnelles chargé de diriger et coordonner le déroulement de l'épreuve et d'autant d'animateurs ou moniteurs en activités physiques et professionnelles que de candidats pouvant dérouler simultanément le parcours de tir. Ces derniers seront chargés de l'évaluation et de la sécurité de chaque candidat lors de l'épreuve.

Toutes les procédures d'emploi et les tirs doivent être effectués dans le strict respect des règles générales de sécurité. Tout manquement constaté entraîne l'élimination du candidat de l'épreuve.

- Un résultat inférieur à 70% des impacts en cible entraîne l'élimination du candidat.

1 REGLEMENT DE L'EPREUVE DE TIR

Durée de l'épreuve : 10 minutes

1-1 ARME UTILISEE :

Pistolet Automatique « **SIG SAUER SP 2022** » ou autre pistolet automatique double action en dotation individuelle.

NOMBRE DE CARTOUCHES : 11 cartouches de 9 x 19 mm.

POSTES DE TIR :

Tir - 1 : 10 mètres
Tir - 2 : 5 mètres

CIBLES :

Type CNT 3

<u>INCIDENT DE TIR</u> : Le candidat avise le chef de tir en levant la main faible tout en fixant le canon de son arme vers la cible et annonce « incident de tir ».

Soit l'incident de tir est résolu immédiatement par le candidat ou un des membres du jury et l'épreuve de tir reprend.

Soit l'incident ne peut être résolu auquel cas, il est fourni au candidat une arme de remplacement, de même type, avec laquelle il effectue un tir d'essai de 10 cartouches avant d'être intégré dans une série suivante pour réaliser l'intégralité du parcours.

En tout état de cause, le décompte de points le plus favorable au candidat sera retenu (parcours avec arme de dotation / parcours avec arme de rechange).

CONDITION DE DEROULEMENT DE L'EPREUVE

A 15 METRES

L'arme est placée à l'étui, étrier de sécurité en position verticale à l'issue de sa mise en service avec un chargeur garni à 5 cartouches, le deuxième chargeur garni à 6 cartouches est placé dans l'étui porte chargeur.

DEPLACEMENT A 10 METRES

❶ TIR 1

A 10 mètres

Tir de 1 x 5 cartouches derrière abri haut, les appuis placés dans la zone de protection réelle matérialisée.

La sortie de l'arme est réalisée à l'initiative du tireur au moment de son placement derrière l'abri dans le respect des R.G.S.

Le temps imparti pour le tir des 5 cartouches ne doit pas excéder 5 minutes à partir de la mise en place du candidat derrière l'abri.

A l'issue du tir, rechargement à 6 cartouches derrière l'abri et remise de l'arme à l'étui (étrier de sécurité en position verticale).

❷ TIR 2

Phase 1

Déplacement à 5 mètres.

20 flexions des cuisses vers le sol à réaliser en 40 secondes. La fréquence des flexions est rythmé par le chef de tir pour que tous les candidats terminent ensemble afin d'enchaîner la phase de tir simultanément.

Phase 2

Arme à l'étui (étrier de sécurité en position verticale).

Au commandement « contact », sortie d'arme, le tireur prend la position « contact ».

Au signal sonore (sifflet), tir de 1 cartouches. (temps imparti pour le tir d'une cartouche = 2 secondes)

Remise de l'arme à l'étui, marteau désarmé, étrier de sécurité repositionné à la verticale. Toute remise de l'arme à l'étui, marteau à l'armé constitue une faute de sécurité éliminatoire.

Cette phase 2 est renouvelée 5 fois dans son intégralité.

Le tireur procède à la **mise en sécurité** de son arme, **sur instruction du formateur**, à l'issue de la 5ème remise d'arme à l'étui.
Le formateur s'assure de la récupération de la sixième munition qui était chambrée.

En cas de non présentation de celle-ci, un impact en cible est décompté à titre de pénalité.

DECOMPTE DES IMPACTS

Impacts comptabilisés en cible (zones numérotées 5, 4, 3, 2 cordon compris).
Dans le cas d'une cartouche percutée mais non partie (l'amorce doit présenter la trace du percuteur), elle sera comptabilisée en faveur du tireur.

La non réalisation des 20 flexions dans le temps imparti, entraîne une pénalité équivalente à la suppression de 3 impacts en cible.

Tout manquement aux **Règles Générales de Sécurité** ou le non respect des consignes apportées par le formateur entraîne **l'élimination du candidat** et met fin à la poursuite des épreuves de l'unité de valeur n°1 de l'examen de brigadier-chef.

1-2 ARME UTILISEE :

Revolver « **MANURHIN F1 SP POLICE** » ou « **RUGGER SP 101** »

NOMBRE DE CARTOUCHES : 10 cartouches 38 spécial

POSTES DE TIR : Tir - 1 : 10 mètres
Tir - 2 : 5 mètres

CIBLES : Type CNT 3

INCIDENT DE TIR : Le candidat avise le chef de tir en levant la main faible tout en fixant le canon de son arme vers la cible et annonce « incident de tir ».

Soit l'incident de tir est résolu immédiatement par le candidat ou un des membres du jury et l'épreuve de tir reprend.

Soit l'incident ne peut être résolu auquel cas, il est fourni au candidat une arme de remplacement, de même type, avec laquelle il effectue un tir d'essai de 10 cartouches avant d'être intégré dans une série suivante pour réaliser l'intégralité du parcours.

En tout état de cause, le décompte de points le plus favorable au candidat sera retenu (parcours avec arme de dotation / parcours avec arme de rechange).

CONDITION DE DEROULEMENT DE L'EPREUVE

A 15 METRES

L'arme est placée à l'étui à l'issue de sa mise en service avec 5 cartouches. Les 5 autres cartouches sont placées dans l'étui porte cartouches.

DEPLACEMENT A 10 METRES

❶ TIR 1

A 10 mètres

Tir de 1 x 5 cartouches derrière abri haut, les appuis placés dans la zone de protection réelle matérialisée.
La sortie de l'arme est réalisée à l'initiative du tireur au moment de son placement derrière l'abri dans le respect des R.G.S.

Le temps imparti pour le tir des 5 cartouches ne doit pas excéder 5 minutes à partir de la mise en place du candidat derrière l'abri.

A l'issue du tir, rechargement à 5 cartouches derrière l'abri et remise de l'arme à l'étui.

❷ TIR 2

Phase 1

Déplacement à 5 mètres.

20 flexions des cuisses vers le sol à réaliser en 40 secondes. La fréquence des flexions est rythmé par le chef de tir pour que tous les candidats terminent ensemble afin d'enchaîner la phase de tir simultanément.

Phase 2

Arme à l'étui.

Au commandement « contact », sortie d'arme, le tireur prend la position contact.

Au signal sonore (sifflet), tir de 1 cartouches. (Temps imparti pour le tir d'une cartouche = 2 secondes)

Remise de l'arme à l'étui.
Cette phase est renouvelée 5 fois dans son intégralité.

A l'issue de la 5ème remise d'arme à l'étui et **sur instruction du format** Atelier N°3 procède à la **mise en sécurité** de l'arme.

DECOMPTE DES IMPACTS
Impacts comptabilisés en cible (zones numérotées 5, 4, 3, 2 cordon compris).

Dans le cas d'une cartouche percutée mais non partie (l'amorce doit présenter la trace du percuteur), elle sera comptabilisée en faveur du tireur.

La non réalisation des 20 flexions dans le temps imparti, entraîne une pénalité équivalente à la suppression de 3 impacts en cible.

Tout manquement aux **Règles Générales de Sécurité** sur le site ou se déroule l'épreuve ou le non respect des consignes apportées par le formateur au cours de l'épreuve entraîne **l'élimination du candidat** et met fin à la poursuite des épreuves de l'unité de valeur n°1 de l'examen de brigadier-chef.

TOME 2

Emploi des armes

Procédures d’emploi des armes

Chapitre 2

Manipulations et procédures d’emploi des armes

DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE
DIRECTION DE LA FORMATION DE LA POLICE NATIONALE
SOUS-DIRECTION DES ENSEIGNEMENTS
BUREAU DES ACTIVITES PHYSIQUES ET PROFESSIONNELLES

6. Mousqueton AMD
   6.1 Nomenclature
   6.2 Manipulations
   6.3 Perception
   6.4 Mise en service
   6.5 Mise en sécurité
   6.6 Réintégration
   6.7 Port et transport
   6.8 Fonctionnement apparent

7. Flash Ball SUPER PRO
   7.1 Nomenclature
   7.2 Manipulations
   7.3 Perception
   7.4 Mise en service
   7.5 Mise en sécurité
   7.6 Réintégration
   7.7 Port et transport
   7.8 Fonctionnement apparent

8. Lanceur de grenades COUGAR
   8.1 Nomenclature
   8.2 Manipulations
   8.3 Perception
   8.4 Mise en service
   8.5 Mise en sécurité
   8.6 Réintégration
   8.7 Port et transport
   8.8 Fonctionnement apparent

1 – Le pistolet SIG SAUER modèle 2022

1.1 Nomenclature externe

1.2 Manipulations

<u>Contrôle</u>

Opération à effectuer impérativement sans chargeur engagé dans l'arme, en orientant le canon en direction d'une zone de sécurité, susceptible de minimiser les effets d'un projectile lors d'un départ de coup de feu accidentel

Donner deux coups de sécurité en vérifiant la vacuité, du puit de chargeur et deux la chambre.

Désarmer le marteau au moyen du levier de désarmement

Chargement

Approvisionner l'arme (engager un chargeur garni),
Charger (c'est placer une cartouche dans la chambre),
Désarmer le marteau en actionnant le levier de désarmement.

S'assurer visuellement et tactilement que l'indicateur de chargement fait saillie, indiquant qu'une cartouche est chargée

Retrait d'une cartouche chambrée

Désapprovisionner l'arme (retirer le chargeur engagé dans le puit de chargeur)

En conservant le canon orienté vers la zone de sécurité, placer la main faible en « cuillère » sur la culasse autour de la fenêtre d'éjection,
Maintenir la culasse avec la main faible,
Pousser sur la crosse vers l'avant et accrocher la culasse sur la clef arrêtoir.
La cartouche est récupérée dans la main faible.

La manipulation par un gaucher respecte les mêmes principes

Autres manipulations : Les rechargements

Le rechargement d'urgence

L'arme est vide, la culasse se retrouve accrochée à l'arrière sur la clef arrêtoir.
Simultanément,
prendre en compte le chargeur garni dans l'étui porte chargeur
Ejecter le chargeur en ramenant l'arme à soi,
Pencher légèrement l'arme de façon à faciliter l'introduction du chargeur garni

Renvoyer la culasse vers l'avant en actionnant la clef arrêtoir de culasse,
Discerner l'évolution de la situation.

Le rechargement tactique

Saisir le chargeur garni à 15 cartouches dans l'étui porte chargeur
Retirer le chargeur engagé dans l'arme
Engager le chargeur garni à 15 cartouches dans l'arme

Autres manipulations : La résolution des arrêts mécaniques

Défaut de fermeture

Défaut de départ de coup
Cartouche défectueuse ou non chargée

Défaut d'éjection

Ramener l'arme vers soi en conservant le canon orienté vers la cible
Taper sur le talon de chargeur afin de l'engager correctement jusqu'à son accrochage
Avec la main faible, saisir la culasse sur sa partie arrière (au niveau des stries usinées)
Pousser l'arme vers l'avant afin de provoquer
- L'éjection de la cartouche défectueuse
- Le chargement d'une cartouche
- Le fermeture et le verrouillage de la culasse

<u>Double alimentation</u>

Accrocher la culasse sur la clef arrêtoir
Retirer le chargeur
Ejecter la cartouche
Engager le chargeur
Renvoyer la culasse vers l'avant en actionnant la clef arrêtoir de culasse

1.3 Les procédures – La perception

Recevoir le pistolet en sécurité, le puit de chargeur vide, visible
Le témoin de chambre vide est placé dans la chambre du canon, il est repérable car il fait saillie au dessus de la culasse, la maintenant ouverte.

Procéder au contrôle de l'arme

Lors d'un déplacement avant la mise en service, l'arme est tenue canon orienté vers le haut, puit de chargeur vide, visible, orienté vers le sens du déplacement.

Procéder après le contrôle de l'arme, à la vérification du fonctionnement apparent des mécanismes de l'arme

1.4 Les procédures – La mise en service

Procéder successivement au contrôle et au chargement de l'arme
Contrôler le chargement

Utiliser et placer ses équipements réglementaires

1.5 Les procédures – La mise en sécurité

Désapprovisionner l'arme
Procéder au retrait de la cartouche chambrée
Contrôler l'arme

1.6 Les procédures – La réintégration

Effectuer préalablement et systématiquement la mise en sécurité de l'arme

Réintégrer le pistolet désapprovisionné, puit de chargeur vide, visible, témoin de chambre vide positionné dans la chambre du canon

1.7 Fonctionnement des mécanismes apparents

2 – Le revolver Manurhin

2.1 Nomenclature externe

2.2 Manipulations

<u>Contrôle</u>

Opération à effectuer impérativement sans cartouches chargées dans l'arme, en orientant le canon en direction d'une zone de sécurité, susceptible de minimiser les effets d'un projectile lors d'un départ de coup de feu accidentel

Droitier

Décaler le barillet

Gaucher

Vérifier la vacuité des chambres du barillet

Contrôler la vacuité du canon

Chargement

Décaler le barillet

Droitier

Gaucher

Charger

Caler et verrouiller le barillet

Retrait des cartouches

Décaler le barillet

Retirer les cartouches

Autres manipulations : le rechargement d'urgence

Simultanément, procéder à l'éjection des étuis et venir prendre en compte les cartouches

Ejecter les étuis

Charger l'arme

Caler et verrouiller le barillet

Autres manipulations : le rechargement tactique

Procéder uniquement à l'éjection des étuis et à leur remplacement par des cartouches

Résolution d'un arrêt mécanique

Défaut de départ de coup de feu

Actionner à nouveau la détente

2.3 Les procédures – La perception

Recevoir le revolver, barillet décalé

Tenir l'arme, le canon orienté vers le haut, barillet décalé lors des déplacements

Procéder au contrôle de l'arme, en orientant le canon vers une zone de sécurité capable de minimiser les effets d'un projectile lors d'un départ de coup de feu accidentel

Procéder ensuite à la vérification du fonctionnement apparent de l'arme à l'issue de son contrôle

2.4 Mise en service

Procéder successivement au contrôle de l'arme et au chargement

Se munir et positionner ses équipements réglementaires

2.5 Mise en sécurité

Procéder au retrait des cartouches et/ou des étuis

2.6 Réintégration

Effectuer préalablement et systématiquement la mise en sécurité de l'arme

Réintégrer le revolver, barillet décalé

2.7 Fonctionnement apparent

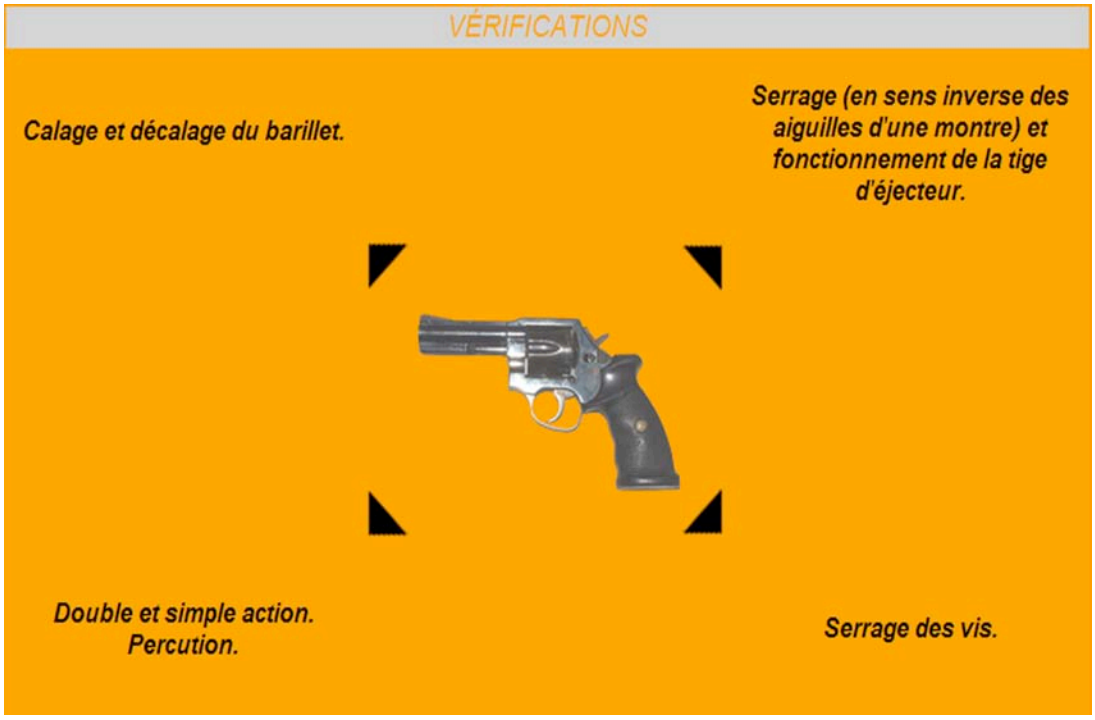

3 – Le pistolet UNIQUE Rr 51

3.1 Nomenclature externe

3.2 Manipulations

<u>Contrôle</u>

Opération à effectuer impérativement sans chargeur engagé dans l'arme, en orientant le canon en direction d'une zone de sécurité, susceptible de minimiser les effets d'un projectile lors d'un départ de coup de feu accidentel

Donner deux coups de sécurité en vérifiant la vacuité, du puit de chargeur et deux la chambre.

S'il le manipulateur de l'arme est un Cadet de la République ou un ADS, il doit impérativement engager un chargeur **vide** dans le puit de chargeur

Désarmer le marteau
-Maintenir le marteau entre le pouce et l'index de la main faible
-Actionner la détente afin de provoquer le décrochage du marteau, relâcher aussitôt la détente
Raccompagner le marteau vers l'avant, jusqu'à son accrochage au cran de sûreté au choc

Retirer le chargeur

Approvisionnement

Approvisionner l'arme (engager un chargeur garni)

Désapprovisionnement

Désapprovisionner l'arme (retirer le chargeur engagé dans le puit de chargeur)

Autre manipulation : le retrait de la cartouche chambrée

Retirer le chargeur
Placer la sûreté manuelle, placer la main faible en cuillère sur la carcasse la paume au niveau de la fenêtre d'éjection, maintenir la culasse.
Pousser sur la crosse vers l'avant de manière à provoquer l'ouverture de la culasse,
Récupérer la cartouche chargée dans la main faible

Provoquer le renvoi de la culasse vers l'avant. Si le manipulateur de l'arme est un cadet de la république ou un adjoint de sécurité, un chargeur vide devra être engagé dans le puit de chargeur,
Désarmer le marteau selon la procédure visée dans la partie « contrôle »,
Retirer le chargeur.

Autres manipulations : Le changement de chargeur

L'arme est vide, la culasse se retrouve accrochée à l'arrière sur la planchette élévatrice du chargeur,
Retirer le chargeur vide
Si le manipulateur de l'arme est un cadet de la république ou un ADS,
Engager un chargeur vide dans le puit de chargeur,
Désarmer le marteau selon le principe visé dans la partie manipulations « contrôle »,

Retirer le chargeur vide, engager un chargeur garni dans le puit de chargeur.

Autres manipulations : La résolution des arrêts mécaniques

Défaut de fermeture
Frapper l'arrière de la culasse

Défaut de départ de coup
Cartouche défectueuse ou non chargée
Taper sur le talon du chargeur pour assurer son accrochage
Manœuvrer la culasse afin de recharger
Une nouvelle cartouche

Défaut d'éjection
Manœuvrer la culasse pour éjecter l'étui et recharger une nouvelle cartouche

Double alimentation

Placer la sûreté. Accrocher la culasse sur la clef arrêtoir
Retirer le chargeur
Ejecter la cartouche
Engager le chargeur
Renvoyer la culasse vers l'avant en actionnant la clef arrêtoir de culasse

3.3 Les procédures – La perception

Recevoir le nombre cartouche défini dans la dotation

Percevoir deux chargeurs de dotation

Recevoir le pistolet en sécurité, le puit de chargeur vide, visible, la culasse ouverte, accrochée à l'arrière.

Procéder au contrôle de l'arme

Lors d'un déplacement avant la mise en service, l'arme est tenue canon orienté vers le haut, puit de chargeur vide, visible, orienté vers le sens du déplacement, culasse ouverte, accrochée à l'arrière.

Procéder après le contrôle de l'arme, à la vérification du fonctionnement apparent des mécanismes de l'arme

3.4 Les procédures – La mise en service

Procéder successivement au contrôle et à l'approvisionnement de l'arme

Utiliser et placer ses équipements réglementaires

3.4 Les procédures – La mise en sécurité

Désapprovisionner l'arme

Contrôler l'arme

Désarmer le marteau en utilisant un chargeur dégarni dans le cas où le manipulateur est un ADS ou un cadet de la république

3.5 *Les procédures – La réintégration*

Effectuer préalablement et systématiquement la mise en sécurité de l'arme
Réintégrer les deux chargeurs dégarnis

Réintégrer le pistolet désapprovisionné, puit de chargeur vide, visible, culasse ouverte, accrochée à l'arrière

3.6 Fonctionnement des mécanismes apparents

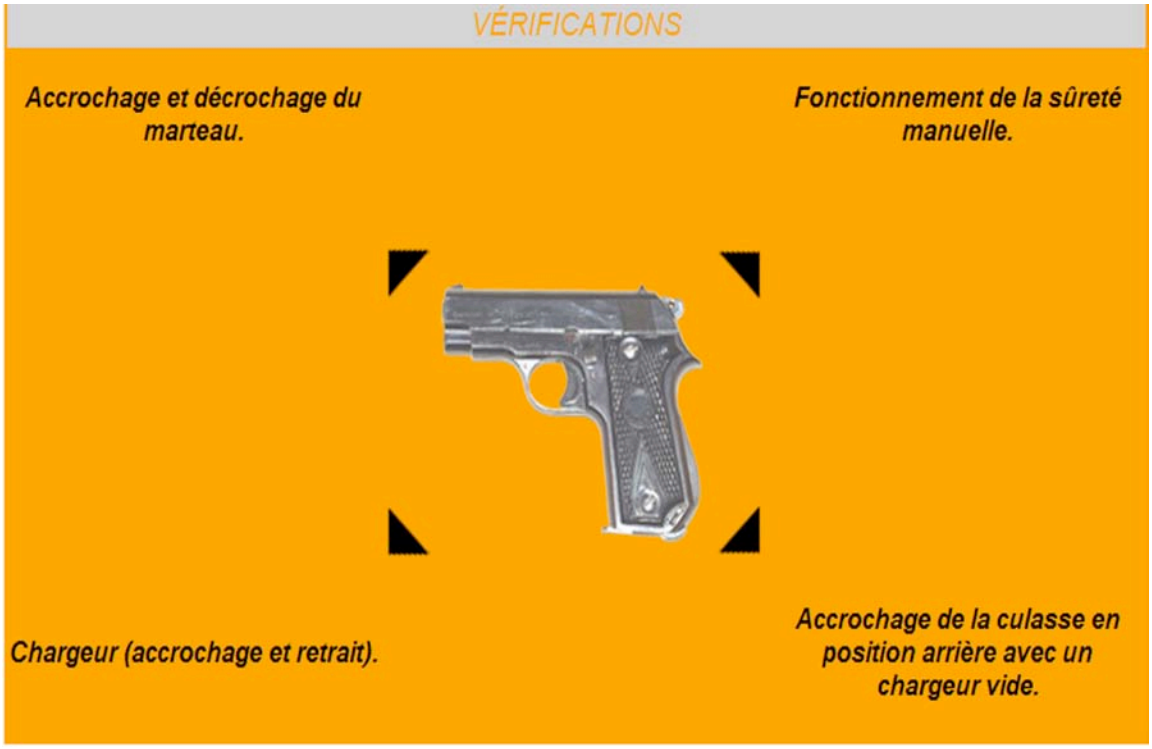

4 – Le pistolet mitrailleur BERETTA modèle 12 SD

4.1 Nomenclature externe

4.2 Manipulations

<u>Contrôle</u>

Opération à effectuer impérativement sans chargeur engagé dans l'arme, en orientant le canon en direction d'une zone de sécurité, susceptible de minimiser les effets d'un projectile lors d'un départ de coup de feu accidentel

Placer le sélecteur sur « I »

Donner deux coups de sécurité en vérifiant la chambre

La culasse est renvoyée vers l'avant en actionnant la détente

droitier gaucher

Le pistolet mitrailleur est armé lorsque la culasse se trouve accrochée à l'arrière, ouverte. L'arme est donc en sécurité lorsque la culasse se trouve en position avant, fermée.
Après le contrôle de l'arme, la culasse doit être renvoyée vers l'avant

Approvisionnement

Approvisionner l'arme (engager un chargeur garni)

Le sélecteur doit auparavant être positionné sur la position « I »

Vérifier l'accrochage effectif du chargeur

Désapprovisionnement

Désapprovisionner l'arme (retirer le chargeur engagé dans le puit de chargeur)

Autres manipulations : Le changement de chargeur

Désapprovisionner l'arme dès que le chargeur est vide
La culasse se trouve en position avant

Engager le second chargeur
S'assurer de son accrochage

Dans un contexte d'urgence, le changement de chargeur peut être réalisé avant que le premier chargeur soit vide, la culasse étant ouverte accrochée sur la gâchette.

4.3 Les procédures – La perception

Procéder au contrôle de l'arme en orientant le canon vers une zone de sécurité susceptible de minimiser les effets d'un projectile, lors d'un coup de feu accidentel.

Recevoir le pistolet-mitrailleur désapprovisionné, masse percutante à l'avant.

Lors d'un déplacement avant la mise en service, l'arme est tenue canon orienté vers le haut, puit de chargeur vide, visible, orienté vers le sens du déplacement, culasse ouverte, accrochée à l'arrière.

Procéder après le contrôle de l'arme, à la vérification du fonctionnement apparent des mécanismes de l'arme

4.4 Les procédures – La mise en service

Le sélecteur étant positionné sur « I » (coup par coup), procéder successivement au contrôle et à l'approvisionnement de l'arme
Accrocher et régler la bretelle de transport

4.5 Les procédures – La mise en sécurité

Le sélecteur étant positionné sur « I » (coup par coup),
Désapprovisionner l'arme

Effectuer systématiquement le contrôle de l'arme

4.6 *Les procédures – La réintégration*

Effectuer préalablement et systématiquement la mise en sécurité de l'arme
Réintégrer les deux chargeurs dégarnis

Réintégrer le pistolet désapprovisionné, puit de chargeur vide, visible, culasse fermée, en position avant, sélecteur en position « S »

4.7 Le port et le transport

Positionner le sélecteur sur la position « I »

Porter l'arme mise en service

Régler la bretelle afin de ne pas gêner les mouvements en cas d'emploi ou d'usage de l'arme

4.8 Fonctionnement des mécanismes apparents

5 – Le fusil à pompe

5.1 Nomenclature externe

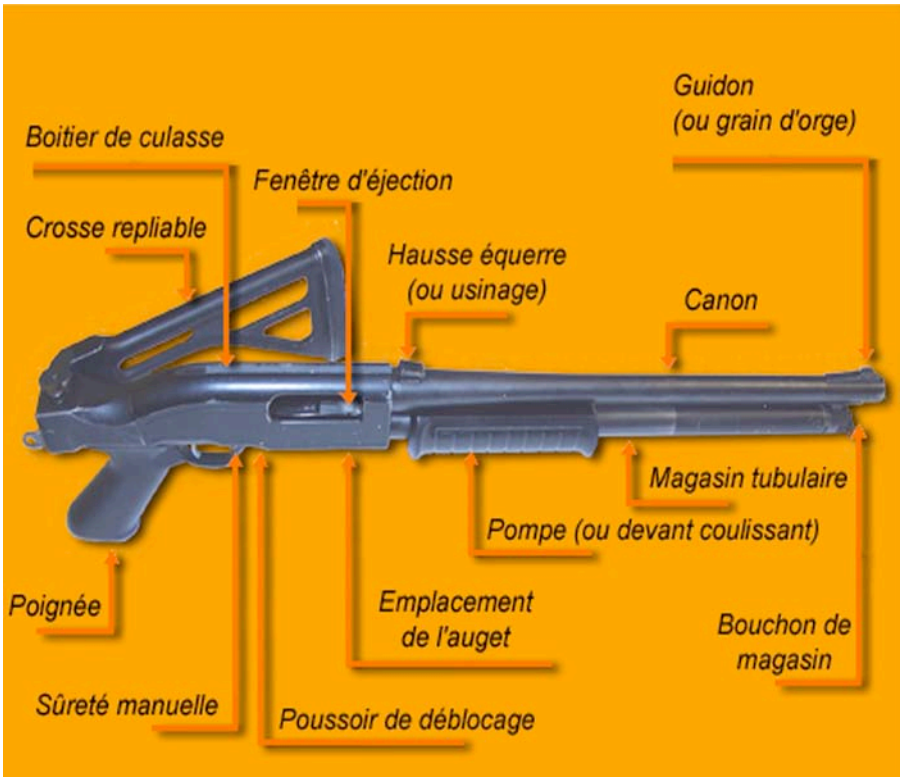

5.2 Manipulations

<u>Contrôle</u>

Opération à effectuer impérativement sans cartouche présente dans l'arme, en orientant le canon en direction d'une zone de sécurité, susceptible de minimiser les effets d'un projectile lors d'un départ de coup de feu accidentel

Vérifier la vacuité de la chambre et du magasin tubulaire
Donner deux coups de sécurité en vérifiant la vacuité de la chambre
A l'issue, actionner la détente afin de désarmer le marteau afin de libérer la pompe

Approvisionnement

Bloquer la pompe à l'avant

Approvisionner l'arme en engageant des cartouches dans le magasin tubulaire

Désapprovisionnement

Ramener la pompe vers l'arrière

Basculer l'arme vers le coté de la fenêtre d'éjection afin de récupérer la cartouche présente sur l'élévateur

Pour poursuivre le désapprovisionnement, ramener la pompe vers l'avant, actionner le bouton de déblocage de la pompe et renouveler l'opération décrite précédemment jusqu'à l'épuisement des cartouches présentes dans le magasin.

A l'issue procéder au contrôle de l'arme

Le retrait d'une cartouche chambrée

Débloquer la pompe au moyen du bouton de déblocage de la pompe et ramener à mi course la culasse

Droitier

gaucher

Droitier

Placer la main forte devant la fenêtre d'éjection et récupérer dans la main la cartouche éjectée ainsi que celle en présentation sur l'élévateur (auget)

Deux possibilités : Remettre l'arme en service ou désapprovisionner l'arme

gaucher

Autre manipulation : Le rechargement d'urgence

La culasse se trouve ouverte, au moyen de la main faible, introduire une cartouche par la fenêtre d'éjection

Fermer et verrouiller la culasse en manoeuvrant la pompe vers l'avant

Droitier

deux techniques l'arme peut être épaulée ou tenue au niveau de la hanche

Gaucher

Autre manipulation : Le rechargement tactique

Une cartouche est chambrée, engager une cartouche dans le magasin tubulaire

L'arme peut être tenue épaulée ou au niveau de la hanche

5.3 Les procédures – La perception

Recevoir le fusil désapprovisionné, culasse ouverte à l'arrière fenêtre d'éjection visible pour celui qui reçoit l'arme.

Procéder au contrôle de l'arme en orientant le canon vers une zone de sécurité susceptible de minimiser les effets d'un projectile, lors d'un coup de feu accidentel

Lors d'un déplacement avant la mise en service, l'arme est tenue canon orienté vers le haut, culasse ouverte (pompe vers l'arrière)

Procéder après le contrôle de l'arme, à la vérification du fonctionnement apparent des mécanismes de l'arme

5.4 Les procédures – La mise en service

Procéder successivement au contrôle de l'arme et à l'approvisionnement de l'arme

5.5 Les procédures – La mise en sécurité

Procéder si nécessaire au retrait de la cartouche chambrée

Désapprovisionner le magasin tubulaire

Effectuer systématiquement le contrôle de l'arme

Effectuer systématiquement le contrôle de l'arme

5.6 *Les procédures – La réintégration*

Effectuer préalablement et systématiquement la mise en sécurité de l'arme

Réintégrer le fusil à pompe désapprovisionné, culasse à l'arrière, fenêtre d'éjection visible pour celui qui reçoit l'arme

5.7 Le port et le transport

Le port

Porter l'arme en service en utilisant si elle est en dotation, la bretelle de transport.

Droitier

gaucher

Le transport

Transporter l'arme préalablement mise en service

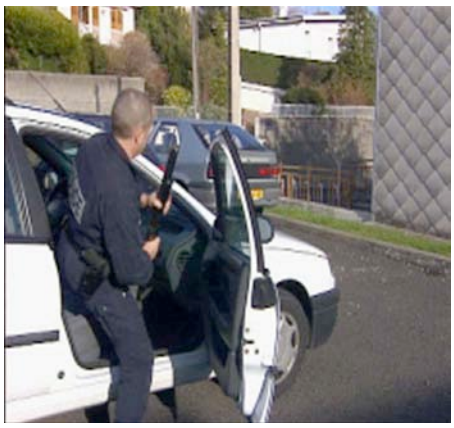

Entrée et sortie du véhicule, le canon de l'arme étant orienté vers le haut

Entrée et sortie du véhicule, le canon de l'arme étant orienté vers le bas

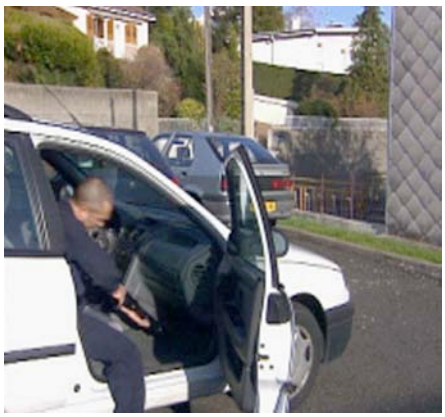

5.8 Fonctionnement des mécanismes apparents

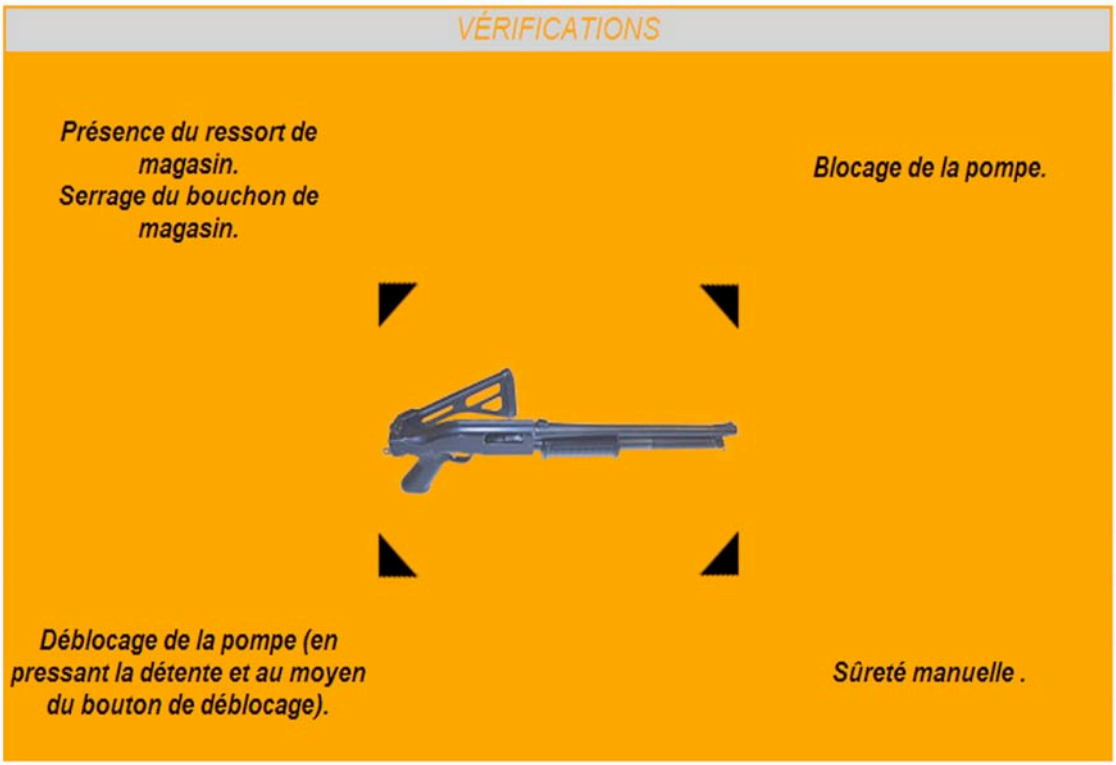

6 – Le mousqueton AMD

6.1 Nomenclature

6.2 - Manipulations

Contrôle

Opération à effectuer obligatoirement sans chargeur dans l'arme en dirigeant le canon de l'arme vers une zone de sécurité susceptible de minimiser les effets d'un projectile, lors d'un coup de feu accidentel.

Donner 2 coups de sécurité en vérifiant la vacuité de la chambre.

Presser la détente pour décrocher la culasse.

Approvisionnement

Engager un chargeur garni.
Vérifier l'accrochage effectif du chargeur.

Désapprovisionnement

Retirer le chargeur.

Retrait d'une cartouche chambrée.

Désapprovisionner l'arme.
Ejecter la cartouche chambrée.
Procéder systématiquement au contrôle de l'arme.

Autre manipulation : Le changement de chargeur

Retirer le chargeur vide, la culasse étant accrochée à l'arrière.
Renvoyer la culasse vers l'avant.
Réapprovisionner l'arme.

Autre manipulation : Le rechargement d'urgence

Désapprovisionner l'arme, la culasse se trouvant à l'arrière dès que le chargeur est vide.
Réapprovisionner l'arme.
Renvoyer la culasse vers l'avant afin de provoquer le chargement de manière automatique.

Autre manipulation : Le rechargement tactique

Une cartouche étant chargée,
Désapprovisionner l'arme,
Réapprovisionner l'arme avec le second chargeur

6.3 Perception

Recevoir le mousqueton désapprovisionné, culasse bloquée sur l'arrêtoir.
Procéder au contrôle de l'arme en dirigeant le canon vers une zone de sécurité susceptible de minimiser les effets d'un projectile, lors d'un coup de feu accidentel.
Tenir le canon vers le haut lors des déplacements.
Procéder à la vérification du fonctionnement apparent de l'arme à l'issue de son contrôle.

6.4 Les procédures – La mise en service

Procéder successivement au contrôle et à l'approvisionnement de l'arme.
Placer le sélecteur de tir en position verticale (coup par coup)

6.5 Les procédures – La mise en sécurité

Procéder au désapprovisionnement et si nécessaire au retrait de la cartouche chambrée.
Effectuer systématiquement le contrôle de l'arme.

1.6.6 – Les procédures – La réintégration

Effectuer préalablement et systématiquement la mise en sécurité de l'arme.
Réintégrer le mousqueton désapprovisionné, culasse bloquée sur l'arrêtoir.

6.7 Le port et le transport

Porter l'arme mise en service.
Dans un véhicule, les mousquetons sont placés dans les rateliers.

6.8 Le fonctionnement des mécanismes apparents

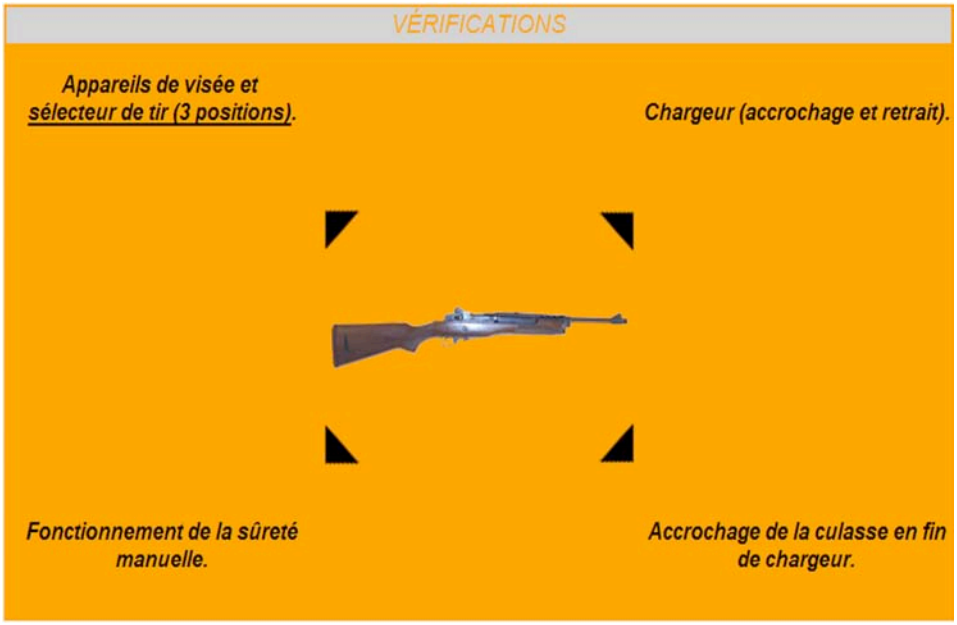

7 – Le lanceur de balles de défense FLASH BALL modèle super pro

7.1 Nomenclature

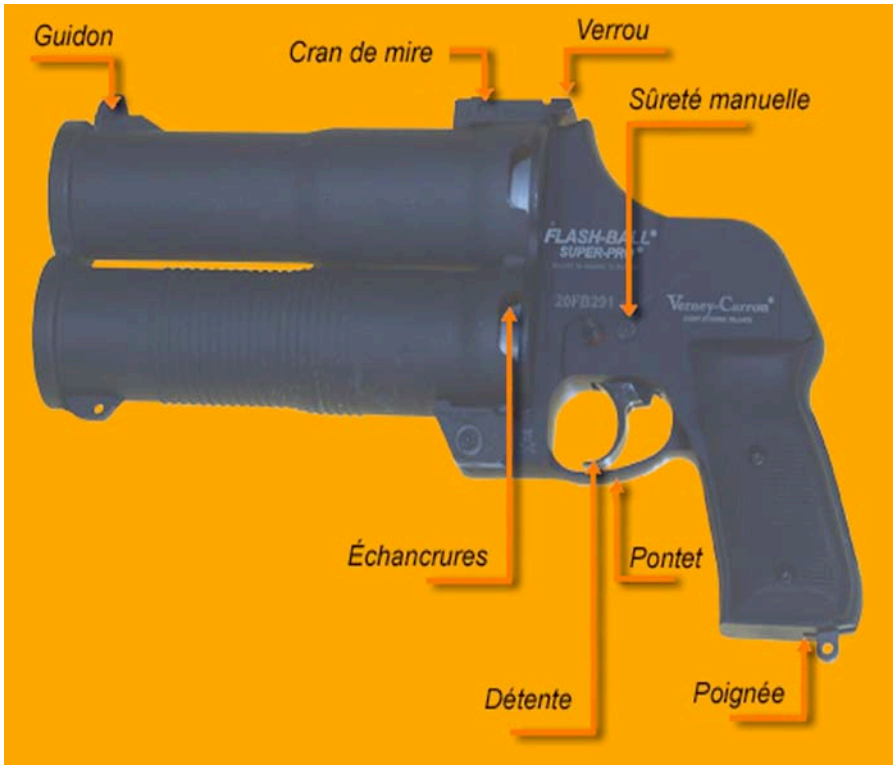

7.2 Manipulations

Contrôle

Opération à effectuer obligatoirement sans cartouche dans l'arme en orientant les canons en direction d'une zone de sécurité susceptible de minimiser les effets d'un projectile, lors d'un coup de feu accidentel.

Déverrouiller les canons.

Vérifier la vacuité des canons.

Chargement

Charger les cartouches.

Retrait des cartouches

Extraire les cartouches.

7.3 Les procédures – La perception

Recevoir le lanceur de balles de défense Flash-Ball super-pro canons ouverts.

Procéder au contrôle de l'arme en orientant les canons vers une zone de sécurité susceptible de minimiser les effets d'un projectile, lors d'un coup de feu accidentel.

Tenir l'arme canons basculés lors des déplacements.

Procéder enfin à la vérification du fonctionnement apparent de l'arme à l'issue de son contrôle.

7.4 Les procédures – La mise en service

Procéder successivement au contrôle et au chargement de l'arme.

7.5 Les procédures – La mise en sécurité

Procéder au retrait des cartouches.
Effectuer systématiquement le contrôle de l'arme.

7.6 Les procédures – la réintégration

Effectuer préalablement et systématiquement la mise en sécurité de l'arme.
Réintégrer le lanceur de balles canons basculés.

7.7 Le port de l'arme

Le LBD, dans un contexte professionnel de voie publique, sera porté mis en service et muni obligatoirement de sa bretelle.

<u>En patrouille pédestre</u>

En patrouille portée

A l'avant du véhicule

A l'arrière du véhicule

7.8 Fonctionnement des mécanismes apparents

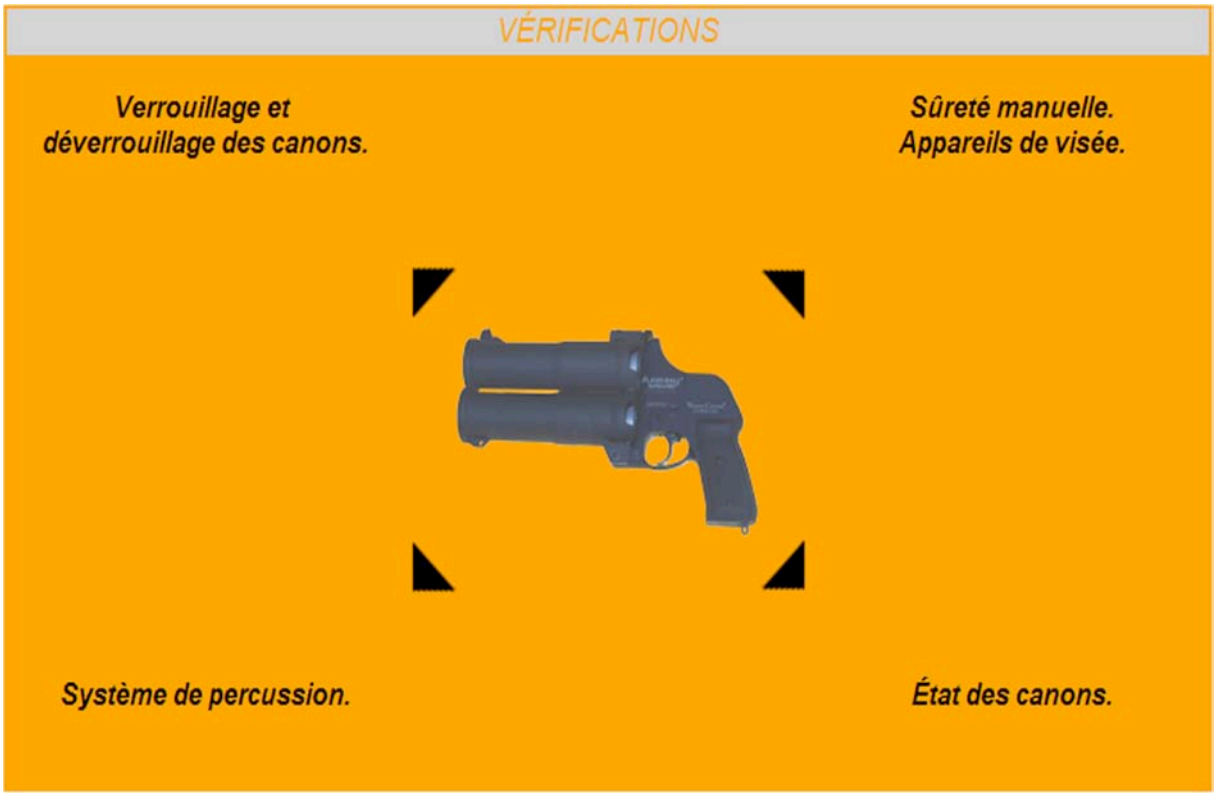

8 – Le lanceur de grenades COUGAR

8.1 Nomenclature externe

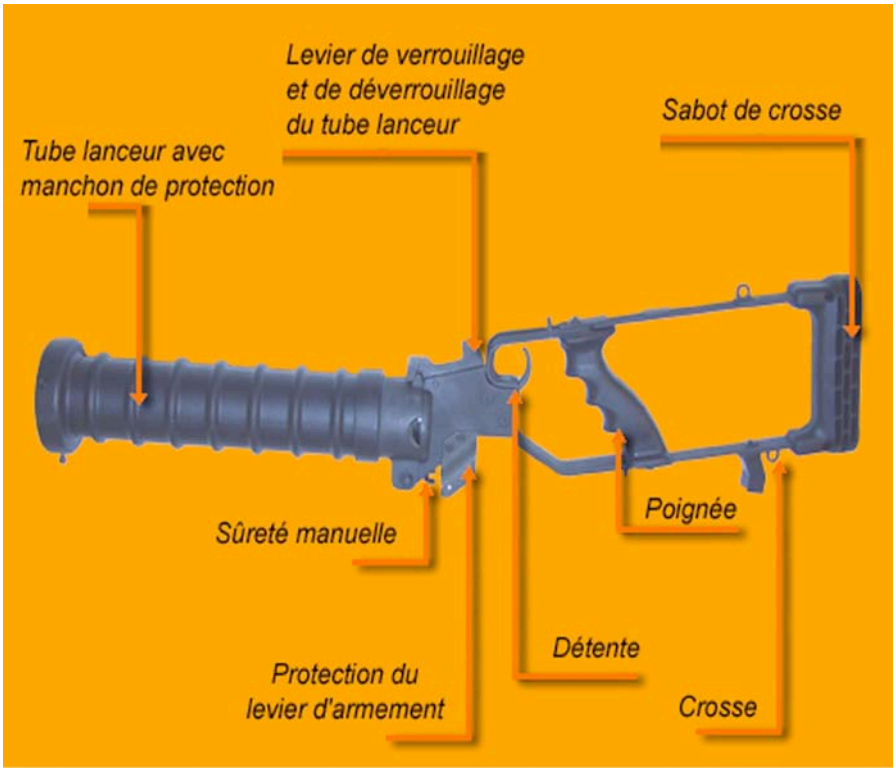

8.2 Manipulations

Contrôle : opération à effectuer obligatoirement sans ensemble grenade/dpr dans l'arme en orientant le canon vers une zone de sécurité susceptible de minimiser les effets d'un projectile, lors d'un coup de feu accidentel.

Contrôler la vacuité des canons.

Chargement

Charger la grenade et le dispositif de propulsion à retard préalablement assemblés.

<u>Retrait du culot propulsif ou de la grenade</u>

Saisir le culot au niveau des encoches du canon afin de l'extraire

8.3 Perception

Recevoir le lanceur de grenade Cougar canon ouvert.

Procéder au contrôle de l'arme en dirigeant le canon vers une zone de sécurité susceptible de minimiser les effets d'un projectile, lors d'un coup de feu accidentel.

Procéder à la vérification du fonctionnement apparent de l'arme à l'issue de son contrôle.

8.4 Mise en service

Procéder successivement au contrôle et au chargement de l'arme.

Placer la sûreté manuelle avant le verrouillage du canon.

8.5 Mise en sécurité

Procéder au retrait du culot ou de l'ensemble dispositif de propulsion à retard et grenade.

Effectuer systématiquement le contrôle de l'arme.

8.6 Réintégration

Effectuer préalablement et systématiquement la mise en sécurité de l'arme.
Réintégrer le lanceur de grenade Cougar canon basculé.

8.7 Port et transport

Porter l'arme mise en service.
Dans un véhicule, le lanceur de grenade set placé dans un râtelier.

Port du lanceur de grenades

Position d'attente
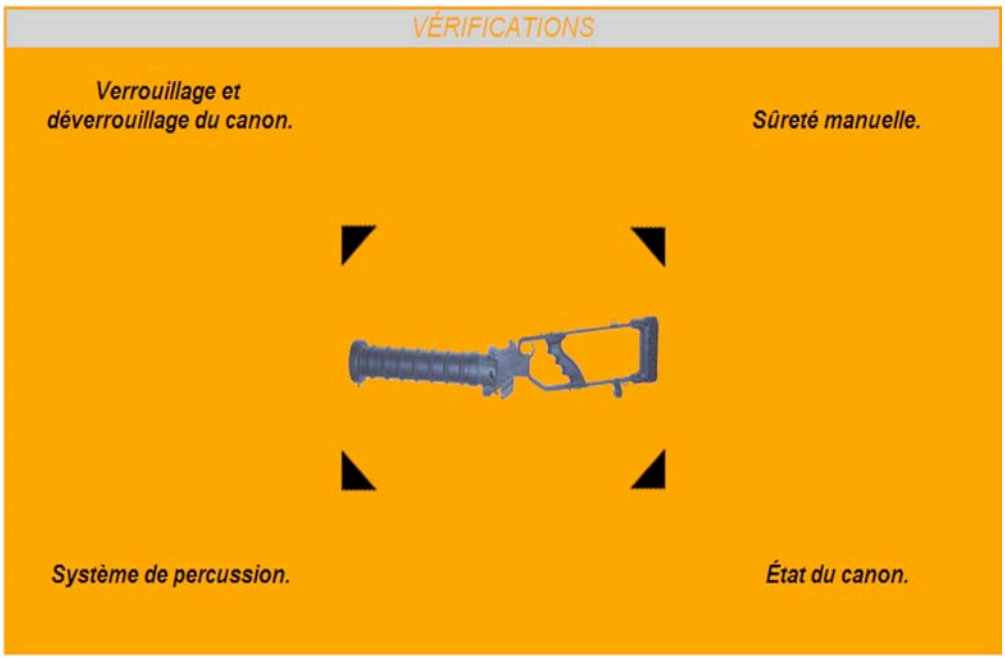
8.8 Fonctionnement des mécanismes apparents